

REVENU DE BASE GARANTI

SÉRIE | MAI 2017

LE CANADA AURAIT-IL TOUJOURS BESOIN D'UN REVENU DE BASE GARANTI?

Par Evelyn L. Forget

Rapport No. 22

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD



Qui nous sommes

Certains des acteurs clés dans ce modèle et leurs rôles se trouvent ci-dessous :

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités opérationnels s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Tables rondes et outils permanents de consultation – (grand public, intervenants gouvernementaux et communautaires) : moyens qui assurent que l'Institut des politiques du Nord demeure sensible à la collectivité, puis reflète les priorités de CELLE-CI et ses préoccupations lors de la sélection des projets.

Président & CEO

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Martin Bayer (Chair)
Michael Atkins
Pierre Bélanger
Thérèse Bergeron-Hopson (Vice Chair)
Lucy Bonanno
Terry Bursey
Dr. Harley d'Entremont

Alex Freedman
Dr. George Macey (Vice Chair & Secretary)
Dawn Madahbee Leach
Hal J. McGonigal
Gerry Munt
Emilio Rigato (Treasurer)
Dr. Brian Tucker

Conseil consultatif

Kim Jo Bliss
Don Drummond
John Fior
Ronald Garbutt
Jean Paul Gladu
Audrey Glibeau
Peter Goring
Frank Kallonen

Seppo Paivalainen
Allyson Pele
Duke Peltier
Kathryn Poling
Peter Politis
Tina Sartoretto
Keith Saulnier
David Thompson

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. John Allison
Dr. Hugo Asselin
Dr. Randy Battochio (Chair)
Dr. Stephen Blank
Dr. Gayle Broad
George Burton
Dr. Robert Campbell
Dr. Iain Davidson-Hunt

Dr. Livio Di Matteo
Dr. Morley Gunderson
Dr. Anne-Marie Mawhiney
Leata Rigg
Brenda Small
J.D. Snyder
Dr. Lindsay Tedds

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Traduction par Natalie Melanson-Martin.

© 2017 Institut des politiques du Nord
Publication de l'Institut des politiques du Nord
874, rue Tungsten
Thunder Bay (Ontario) P7B 6T6

ISBN: 978-1-988472-36-2

Table des matières

QUI NOUS SOMMES	2
À PROPOS D'AUTEUR	3
RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	5
L'EXPÉRIENCE MINCOME EST-ELLE TOUJOURS PERTINENTE	6
QUEL EST LE BUT D'UN REVENU DE BASE GARANTI AU CANADA AUJOURD'HUI	8
L'objectif fondamental d'un RBG est de réduire l'ampleur et la profondeur de la pauvreté au Canada	9
Réduire l'ampleur et la profondeur de la pauvreté permettra aux gens d'être plus en santé et plus heureux	9
Les gens qui sont plus en santé et plus heureux interagissent différemment que ceux qui ne le sont pas avec d'autres programmes sociaux comme que les services de santé et d'éducation	9
Une expérience du RBG peut déterminer comment les comportements des différents groupes de population active peuvent changer à mesure qu'évolue la conception d'un RBG	10
QUELS SONT LES PRINCIPES DE CONCEPTION QUI ORIENTENT UN REVENU DE BASE GARANTI AU CANADA?	11
Le RBG devrait être ciblé et le soutien devrait être retiré graduellement à mesure qu'augmente le revenu	11
Le RBG devrait être destiné aux adultes de 10 à 64 ans	11
Le RBG ne devrait pas empirer la situation des personnes qui dépendent des programmes de soutien du revenu actuels	12
Les coûts d'un RBG devraient être attribués à ceux qui ont la plus grande capacité à supporter le fardeau	12
Les soutiens supplémentaires devraient dépendre du niveau plutôt que de la source du revenu	13
Le RBG ne devrait pas être perçu comme un remplacement pour tous les autres programmes sociaux	13
COMBIEN COÛTERA LE RBG	14
HISTOIRES VÉCUES	16
CONCLUSION	24
RÉFÉRENCES	25



À propos de l'auteur **Evelyn L. Forge**

Evelyn L. Forget, Ph. D., est professeure de sciences de la santé communautaire à l'Université du Manitoba et professeure auxiliaire d'économie aux universités McMaster et du Manitoba. Elle est directrice du Manitoba Research Data Centre puis scientifique auxiliaire au Manitoba Research Data Centre. La question qui guide sa recherche est la suivante : « Comment pouvons-nous le mieux voir à ce que tous aient accès aux outils et aux ressources dont ils ont besoin pour avoir une vie complète? » Son travail le plus récent porte sur les relations entre la pauvreté, l'inégalité, la santé et les résultats sociaux. Elle a évalué les effets sociaux et sur la santé de l'expérience du revenu de base de Mincome au Canada au milieu des années 1970. Evelyn L. Forget a obtenu un certain nombre de subventions et récompenses en raison de sa recherche, notamment la Médaille du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II (2012) et le prix McCracken des statistiques économiques, accordé par l'Association canadienne d'économie. Elle a été consultée par les administrations fédérale, provinciale et des Premières Nations ainsi que par des ONG nationales et internationales.

RÉSUMÉ

Il y a presque quarante ans au Manitoba, le Canada a mis à l'essai un revenu de base garanti (RBG) dans le cadre d'une expérience de terrain intitulée Mincome. Puis ce projet a pris fin et, malgré quelques regains d'intérêt périodiques au fil des ans, aucun programme général n'a été introduit au Canada. Aujourd'hui, l'idée resurgit avec une vigueur renouvelée; partout dans le monde on fait des essais et des projets pilotes.

Dans cet article, nous soutenons que, comme tout autre programme social, le RBG peut aborder une variété de questions, mais ne peut pas résoudre à lui seul tous les problèmes sociaux.

S'il est bien conçu, non seulement un RBG peut-il offrir de nombreux avantages, mais il peut le faire à un coût réalisable. Après avoir examiné les résultats de Mincome, une expérience canadienne réalisée sur le terrain dans les années 1970 où l'on aurait enquêté sur les RBG du Manitoba, nous abordons l'objectif et les principes de conception qui commencent à surgir dans le débat actuel sur les RBG au Canada. Nous considérons les façons dont un RBG pourrait améliorer les programmes sociaux existants tout en indiquant ceux qui pourraient être remplacés. Finalement, nous partageons les histoires vécues des gens pour lesquels les programmes existants ne sont pas efficaces, et ceux pour qui Mincome aurait fait une différence considérable. Nous concluons que le Canada a toujours besoin d'un RBG aujourd'hui.

INTRODUCTION

Il y a presque quarante ans au Manitoba, le Canada a mis à l'essai un revenu de base garanti (RBG) dans le cadre d'une expérience de terrain intitulée Mincome. Puis ce projet a pris fin et, malgré quelques regains d'intérêt périodiques au fil des ans, aucun programme général n'a été introduit au Canada. Aujourd'hui, l'idée resurgit avec une vigueur renouvelée; partout dans le monde on fait des essais et des projets pilotes. La Finlande¹, plusieurs villes aux Pays-Bas² et possiblement Barcelone³ s'engagent dans des projets RBG qui ont été élaborés en vue d'améliorer la participation de la population active parmi les bénéficiaires de l'aide au revenu, pendant que d'autres régions européennes observent avec intérêt. Y Combinator⁴, une entreprise de capital de risque du secteur privé, organise et finance actuellement une expérience à Oakland, en Californie⁵. Les pays à faible et moyen revenu pour leur part continuent d'expérimenter les RBG afin d'atteindre des objectifs développementaux⁶. L'Ontario vient de diffuser le document de travail de Hugh Segal alors que la province se prépare à entreprendre sa propre expérience en 2017⁷; entretemps, le Québec continue d'explorer la question pendant que⁸ les autres provinces observent.

Au Canada, les opinions sur la faisabilité d'un RBG et de l'expérience proposée en Ontario sont mitigées. Un vif enthousiasme, mené surtout par les défenseurs de la santé publique⁹, a généré des documents de travail et des éditoriaux à l'appui de ce projet. En même temps, même si l'Ontario espère lancer son projet pilote en 2017, les détails de sa forme éventuelle dans le contexte canadien commencent tout juste à s'esquisser. De plusieurs façons, le RBG n'est encore qu'une idée plutôt qu'une politique parce qu'il manque de spécificité¹⁰. Les critiques utilisent ce prétendu manque de spécificité pour prévoir des coûts extrêmes tout en soulevant des inquiétudes que le RBG compromettra tous les programmes sociaux existants^{11,12,13}.

L'expérience Mincome s'est déroulée sur le terrain du Manitoba dans les années 1970, mais le projet a pris fin sans avoir vu la mise en œuvre générale d'un RBG. Par la suite, l'idée d'un RBG a resurgi plus d'une fois au Canada. Par contre, le pays aura vécu deux changements dramatiques depuis les années 1970 : premièrement, notre filet de sécurité sociale est beaucoup plus complexe que jadis et, deuxièmement, le marché du travail est devenu beaucoup plus précaire, avec une plus grande proportion d'emplois à court terme, à temps partiel et à faible salaire qu'il y a quarante ans. Le Canada aurait-il donc toujours besoin d'un RBG, et si oui, quelle forme celui-ci devrait-il prendre? Peut-on tirer d'autres leçons de l'expérience Mincome?

D'abord, nous examinons les résultats de Mincome; ensuite, nous abordons l'objectif et les principes de conception qui commencent à surgir dans le débat actuel sur les RBG au Canada. Nous considérons les façons dont un RBG pourrait améliorer les programmes sociaux existants tout en indiquant les programmes qui pourraient être remplacés. Finalement, nous partageons les histoires vécues des gens pour lesquels les programmes existants ne sont pas efficaces, et ceux pour qui Mincome aurait fait une différence considérable. Nous en concluons que comme tout autre programme social, le RBG peut aborder une variété de questions, mais ne peut pas résoudre à lui seul tous les problèmes sociaux. S'il est bien conçu, non seulement un RBG peut-il offrir de nombreux avantages, mais il peut le faire à un coût réalisable.

1 | Kela diffuse régulièrement un bulletin et des mises à jour sur l'expérience en Finlande : <http://www.kela.fi/web/en/experimental-study-on-a-universal-basic-income>.

2 | Une vidéo comparant les expériences sur le revenu de base en Finlande et dans les Pays-Bas est disponible en ligne : <http://basicincome.org/news/2016/12/comparing-basic-income-experiments-finland-netherlands/>.

3 | On rapporte que Barcelone bénéficiera du financement de l'UE pour la mise en œuvre d'une expérience en 2017 : <http://basicincome.org/topic/barcelona/>.

4 | Ceci a été couvert par la presse à l'échelle internationale : <https://techcrunch.com/2016/05/31/y-combinator-announces-basic-income-pilot-experiment-in-oakland/>.

5 | <http://www.businessinsider.com/inside-y-combinators-basic-income-project-2016-6>

6 | Plusieurs de ces expériences sont résumées ici : <http://basicincome.org/>

7 | Disponible ici, ainsi que des demandes de commentaires : <http://basicincome.org/news/2016/11/ontario-canada-new-report-request-input-basic-income-guarantee-pilot/>.

8 | <http://basicincome.org/news/2016/02/quebec-francois-blais-basic-income/>.

9 | L'Association médicale canadienne, l'Association pour la santé publique de l'Ontario, l'Association canadienne de santé publique et d'autres groupes officiels, ainsi que des groupes de défense en matière de santé tels que Upstream Canada <http://www.thinkupstream.net/> ont approuvé le RBG. En Ontario, une lettre signée par plus de 200 médecins de famille et adressée au ministre de la Santé Hoskins aurait joué un rôle déterminant lors de l'annonce de l'expérience imminente

10 | Noah Zon, Policy Brief: Would a Universal Basic Income reduce poverty?, Maytree Foundation, Août 2016. Disponible en ligne : https://medium.com/@maytree_canada/policy-brief-would-a-universal-basic-income-reduce-poverty-cd85fd64dbac#.xdpmbov35

11 | Michael Mendelson, 'Basic Income' or 'Bait and Switch', Caledon Institute for Social Policy, Octobre 2016. Disponible en ligne : <http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/1106ENG.pdf>

12 | Milligan, K. <https://www.cabe.ca/jmv3/index.php/documents/webinars/225-basic-income-dr-kevin-milligan-160518>

13 | <https://www.thestar.com/opinion/commentary/2016/07/19/basic-income-how-about-basic-services.html>

L'EXPÉRIENCE MINCOME EST-ELLE TOUJOURS PERTINENTE?

Il y a quarante ans, des expériences de terrain RBG se déroulaient partout en Amérique du Nord¹⁴. Aux États-Unis, on les appelait les expériences d'impôt négatif sur le revenu (INR), alors qu'au Canada il s'agissait plutôt d'expériences du revenu annuel garanti (RAG). Dans les années 1970, le RBG a été proclamé comme pouvant mettre fin à la pauvreté. Aux États-Unis, le mouvement des droits civiques des années 1960 avait dévoilé à de nombreux Américains l'existence d'une pauvreté extrême dans un pays autrement riche, et l'impôt négatif sur le revenu y était l'une parmi plusieurs solutions (Forget, 2011b). Au Canada, Mincome avait été conçu dans le même contexte qui nous avait amenés à introduire le Régime de pensions du Canada en 1966 ainsi que l'assurance-maladie universelle à l'échelle nationale en 1972, et à rendre plus généreuses l'assurance-chômage et les prestations de soutien aux personnes handicapées. Le monde était en état de renouvellement et, au Canada, ce qu'on appelait alors le revenu annuel garanti était perçu comme l'un des piliers d'une société juste, tout comme l'était l'assurance-maladie (Forget, 2010).

Au Canada comme aux États-Unis, on avait promis aux familles participantes un RBG qu'on jugeait suffisant pour leur offrir une vie modeste, mais dignifiée. L'un des sites expérimentaux du projet canadien Mincome était la petite ville de Dauphin au Manitoba, qui était unique parce que toutes ses familles, plutôt que quelques-unes, avaient été invitées à y participer. Le montant d'argent reçu dépendait de la taille de la famille et du montant de revenu qu'elle recevait d'autres sources. Les prestations étaient modestes; pour une famille de quatre n'ayant aucun autre revenu, le revenu annuel garanti serait de 3800 \$, juste un peu plus de 22 000 \$ en dollars courants. À mesure qu'augmentait le revenu en provenance d'autres sources, la valeur du RAG diminuait, mais selon un montant moins proportionnel. Une famille de quatre membres gagnant plus de 7600 \$ ne recevait rien.

L'argent a coulé à flots pendant seulement trois ans dans la petite ville de Dauphin, mais l'impact a été profond. Le taux de diplomation secondaire a augmenté. Les gens étaient hospitalisés moins souvent, surtout pour des accidents, des blessures ou des raisons de santé mentale. Ils consultaient des médecins de famille moins souvent pour des raisons de santé mentale. En réfléchissant à leurs expériences, certains participants ont affirmé que le revenu supplémentaire leur avait rendu la

vie un peu plus facile. Il avait permis aux familles vivant au bord de la famine de se permettre les petits luxes quotidiens qui rendent la vie tolérable. Il avait réduit le stress des dépenses imprévues. Les gens déclaraient qu'accepter cet argent ne les rendait pas mal à l'aise parce que « tout le monde était pareil ». D'autres ont raconté des histoires de décisions qui auraient eu des conséquences à long terme. Une mère seule de deux jeunes filles a raconté qu'elle avait abandonné l'aide sociale pour participer à Mincome parce qu'elle aurait la liberté de suivre une formation à l'emploi, ce dont son agent d'aide sociale, par ailleurs bienveillant, l'avait découragée de faire. Quarante ans plus tard, elle affirme toujours la fierté qu'elle avait ressentie à pouvoir servir de modèle d'indépendance pour ses filles. Une famille agricole qui vendait des légumes dans un marché local a connu des moments difficiles quand son camion est tombé en panne. Mincome lui aurait permis d'acheter un nouveau camion et d'éviter la faillite. Une autre femme a raconté comment elle et son mari, tous deux au début de la vingtaine à cette époque, avaient ouvert un petit magasin de disques, appuyés par Mincome pour payer leurs frais de subsistance pendant les premières années éprouvantes de leur entreprise. Mais au final, Mincome a pris fin, tout comme les quatre expériences américaines, sans avoir introduit une politique RBG.

Les expériences nord-américaines des années 1970 auraient pris fin pour diverses raisons, certaines politiques et d'autres économiques. Les chocs du prix du pétrole et la stagflation des années 1970 auraient déstabilisé les gouvernements existants et dévié leur attention vers d'autres problèmes économiques et donc loin de la pauvreté. Aux États-Unis, les politiques étaient plus compliquées. Les premières données semblaient suggérer que les familles prestataires étaient plus portées à subir des divorces que les groupes témoins (Hannan, Tuma et Groeneveld, 1978). Combiné à l'aspect racial, ceci suggérait que les expériences d'impôt négatif sur le revenu étaient perturbantes, surtout pour les familles noires, ce qui aurait amené certains des premiers défenseurs à retirer leur soutien (Moynihan, 1973). Dix ans plus tard, on aura soumis les données à de nouvelles analyses, remettant en question la conclusion selon laquelle les bénéficiaires seraient plus portés à divorcer. Toutefois, à cette époque, la politique était déjà passée à d'autres questions et on ne parlait plus du RBG (Ccaïn et Wissoker, 1990).

Au Canada, l'intérêt pour le revenu de base resurgit tous les vingt ans. En 1984, la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, également connue sous le nom de Commission Macdonald, comprenait une recommandation pour un programme semblable à Mincome qui n'aurait jamais vu le jour. Dans les années 1990, on a établi encore une fois des estimations de coûts, mais sans introduire le RBG. Au lieu de cela, le Canada s'est dirigé lentement vers une introduction graduelle de programmes ressemblant beaucoup au RBG pour certaines parties de la population. La première version du RBG a été le Supplément de revenu garanti (SRG) fédéral qui, conçu d'après une version précédente introduite en Ontario, venait compléter le Programme de la sécurité de la vieillesse (SV) pour les aînés ayant le plus faible revenu. Il s'agissait là d'une sorte de RBG pour les aînés. Plus récemment, l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) a été rationalisée et rendue plus généreuse, et pourrait être considérée comme un RBG pour les familles ayant des enfants de moins de 18 ans. Ni ces jeunes ni les aînés de plus de 65 ans ne sont obligés de travailler, donc selon une perspective politique, il est relativement facile d'offrir des programmes sociaux généreux à ces groupes. Cependant, cela laisse les adultes en âge de travailler aux prises avec un ensemble incohérent de programmes d'aide au revenu et de soutien aux personnes handicapées qui sont presque tous offerts par les provinces. Ces programmes existants revêtent plusieurs lacunes bien documentées, mais la crainte persiste que l'offre du RBG aux adultes en âge de travailler amènera les gens à travailler moins.

Les personnes qui doivent compter sur les programmes sociaux ne sont toujours pas traités avec dignité et respect que l'un de nous devrait s'attendre...

Si nous avons déjà fait l'essai d'un RBG au Canada et que, malgré son succès apparent, aucun programme RBG n'a été élaboré, pourquoi considérer encore une fois cette politique? La première raison est que, en dépit de la complexité beaucoup plus considérable de notre réseau de soutien social actuel par rapport à celui des années 1970, plusieurs des défauts qui existaient à cette époque persistent toujours. Encore aujourd'hui, les gens qui doivent recourir à des programmes sociaux ne sont pas toujours traités avec la dignité et le respect que chacun d'entre nous devrait espérer lors de nos interactions avec le gouvernement. La demande

et la conciliation mensuelles de soutien du revenu signifient que les familles ne connaissent jamais avec certitude le montant qu'elles recevront à cause des diverses pénalités imposées pour avoir enfreint l'un des règlements bureaucratiques régissant les programmes. Cela limite leur capacité à planifier et expose les bénéficiaires à des accusations qu'ils manquent de « littératie financière », alors que ce qui leur manque est un revenu suffisant et la capacité à prédire l'effet de cette discrétion bureaucratique sur ces revenus. Bien qu'on ait fait quelques tentatives pour surmonter les mesures financières dissuasives dans les programmes existants qui découragent parfois les gens d'essayer d'atteindre l'indépendance financière, les préjugés associés aux programmes de soutien du revenu existent toujours. Les personnes handicapées doivent encore aujourd'hui subir un processus éprouvant de qualification pour avoir accès aux prestations. Et plus important, le niveau de soutien n'est tout simplement pas suffisant pour répondre aux besoins des gens. Cette insuffisance est particulièrement marquée dans le cas d'adultes célibataires sans enfants.

Cependant, la deuxième raison pour laquelle on considère à nouveau le RBG est que le monde a changé de façon dramatique au cours des quarante dernières années. La nouvelle économie se révèle depuis plusieurs années, mais depuis la crise financière de 2008, il est devenu de plus en plus difficile d'ignorer le nombre croissant de gens qui passent de nombreuses années sinon toute leur carrière à travailler selon des contrats précaires et à court terme. Les jeunes gens nouvellement sur le marché du travail peinent à se trouver un emploi sécurisé faisant appel à leur formation et leur offrant les salaires, la sécurité et la gamme d'avantages que les générations précédentes prenaient pour acquis. Déplacés par la technologie, les travailleurs plus âgés n'ont souvent pas les compétences nécessaires pour obtenir les emplois existants. Le milieu de travail n'a jamais été accueillant pour les gens ayant des handicaps invisibles, et les programmes de soutien offerts par l'état sont soumis à des pressions alors que, confrontés à la concurrence mondiale, les lieux de travail offrent encore moins de place aux soutiens requis par ces travailleurs. Souvent, les gens qui quittent le milieu de travail à cause d'une santé défaillante ou pour s'occuper des membres de leur famille ne sont admissibles à aucun soutien avant que toutes leurs économies, prévues pour financer une retraite raisonnable, soient épuisées.

Le RBG offre des moyens de remédier à certaines des lacunes de ces politiques, mais il faut comprendre les choix impliqués dans la transformation de l'idée d'un revenu de base garanti en une politique spécifique qui peut être appliquée dans le monde réel et intégrée à une gamme de politiques sociales et fiscales qui ne sont pas entièrement cohérentes. La transformation d'une idée en une politique nécessite des choix attentifs ainsi que certains compromis.

QUEL EST LE BUT D'UN REVENU DE BASE GARANTI AU CANADA AUJOURD'HUI?

Les coûts sociaux de la pauvreté sont tellement larges et ses effets si répandus qu'on pourrait s'attendre à ce que tout programme qui réussit à réduire l'ampleur et la profondeur de la pauvreté ait des effets secondaires sur tout, allant des soins de santé à la sécurité alimentaire et l'éducation, en passant par la justice pénale, le développement de l'enfant et la cohésion sociale¹⁵. C'est ainsi que les spécialistes des sciences sociales, dont le travail aborde chacun de ces problèmes, auraient plaidé en faveur d'un RBG¹⁶. D'autres ont examiné le RBG et ont reconnu qu'il pourrait bien servir à encourager les gens à participer au marché du travail rémunéré, car il pourrait compléter le revenu provenant d'emplois existants qui seraient, de plus en plus, à court terme, mal payés et sans avantages¹⁷. D'autres encore se demandent si un RBG pourrait stimuler l'entrepreneuriat^{18,19}. Cependant, cette large gamme de résultats aurait également alimenté les critiques du RBG, qui déclarent que ses défenseurs ne peuvent même pas s'entendre sur son objectif²⁰.

15 | Alexa Briggs, Celia Lee, John Stapleton. *The Cost of Poverty in Toronto*. Novembre 2016.

16 | Brownell, M. et al. 2016. *Unconditional Prenatal Income Supplement and Birth Outcomes*. *Obstetrical and Gynecological Survey* 71(10):582-583. Octobre 2016. Voir aussi le travail de Valérie Tarasiuk et de son groupe de recherche PROOF : <http://proof.utoronto.ca/food-insecurity-in-poor-canadian-seniors-is-greatly-reduced-when-guaranteed-annual-income-kicks-in/>.

17 | Strobel S, Forget EL. 2015. *Revitalizing poverty reduction and social inclusion*. *Manitoba Law Journal*. 37(2): 259 – 276.

18 | Forget EL, Marando D, Surman T, Urban MC. *Pilot Lessons: How to design a Basic Income Pilot Project for Ontario*. Mowat Research #126. Septembre 2016. Disponible en ligne : https://mowatcentre.ca/wp-content/uploads/publications/126_pilot_lessons.pdf

19 | Seddon, Matthew, Brookfield Institute: <http://brookfieldinstitute.ca/2016/07/04/basic-income-helping-hand-entrepreneurship/>

20 | Voir Mendelson (2016).

L'objectif fondamental d'un RBG est de réduire l'ampleur et la profondeur de la pauvreté au Canada.

Comment une expérience peut-elle nous montrer si le RBG a été une réussite? La pauvreté est un manque des revenus nécessaires pour vivre une vie avec dignité. Avec plus de revenus, les gens ont l'occasion de prendre de meilleures décisions et de vivre une meilleure vie. Alors pourquoi de nombreux défenseurs du RBG se penchent-ils plutôt sur d'autres mesures? Pourquoi devons-nous justifier une mesure antipauvreté en démontrant qu'elle aurait aussi d'autres effets avantageux?

La plupart des gens soutiendraient que la pauvreté rend les personnes malades et malheureuses, ce qui est certainement le principe qui aurait amené l'Association médicale canadienne, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, l'Association pour la santé publique de l'Ontario, l'Association canadienne de santé publique et tant d'autres à appuyer le RBG.

Réduire l'ampleur et la profondeur de la pauvreté permettra aux gens d'être plus en santé et plus heureux.

Comment une expérience nous dira-t-elle si le RBG rend les gens plus en santé et plus heureux? La façon la plus facile de le savoir, c'est de le demander aux participants et participantes et de comparer leurs réponses à ce qu'ils nous ont dit avant de recevoir un RBG ou encore à celles d'un groupe témoin apparié ne recevant pas de RBG. Nous pouvons sonder les gens et poser les questions qu'on utilise fréquemment depuis plusieurs années dans des enquêtes sur la santé de la population partout au Canada et dans le monde. Tout comme nous pouvons déterminer si les gens sont confrontés à une sécurité alimentaire en leur demandant, entre autres, à quelle fréquence ils se privent de manger, nous pouvons aussi leur demander s'ils ont l'impression d'être en bonne ou en mauvaise santé, ou s'ils sont plus ou moins satisfaits de divers aspects dans leur vie, ou encore quels niveaux de stress ils subissent par rapport à certaines sources.

Si le RBG réduit l'ampleur et la profondeur de la pauvreté et que ceci rend les gens plus en santé et plus heureux, pourquoi aurions-nous besoin de mesurer autre chose? La réponse est que nous recueillons régulièrement une grande quantité de données sur la vie des gens. Ces données sont moins subjectives que de demander aux gens à quel point ils se sentent en santé : nous savons s'ils se rendent chez le médecin et pourquoi, nous

savons quels médicaments leur sont prescrits, et nous savons comment leurs enfants réussissent à l'école. L'étude de ce type de données que l'on recueille systématiquement fournira une autre source de preuves sur le niveau de santé des gens et sur leur bien-être par rapport aux différents aspects de leur vie.

Cependant, ces données nous disent quelque chose de plus. Plusieurs des programmes sociaux que nous offrons actuellement sont influencés par le niveau de bonheur et de santé des gens au moment où ils y participent. La consommation des soins de santé augmente lorsque les gens sont en mauvaise santé. Ce changement par rapport à la consommation est parfois complexe. Par exemple, si les familles reçoivent un RBG, elles pourraient être moins portées à consulter un médecin en raison de stress ou de dépression, comme cela a été le cas à Dauphin. Par contre, elles seraient peut-être plus enclines à faire exécuter leurs ordonnances alors qu'elles ne l'auraient pas fait si elles avaient été confrontées à des préoccupations plus immédiates. Si ces familles prennent leurs médicaments tels qu'ordonnés, cela mènera-t-il à moins de visites à l'urgence ou à un taux réduit d'hospitalisation?

Les gens qui sont plus en santé et plus heureux interagiront différemment que ceux qui ne le sont pas avec d'autres programmes sociaux comme les services de santé et d'éducation.

La santé et le bonheur se traduiront-ils par une demande accrue ou réduite d'autres services à court ou à long terme? Quels seront les coûts nets de ces changements de comportement? Pour les familles qui sont confrontées à moins de tension financière, il pourrait être plus facile de s'occuper de leurs enfants et de les nourrir et certaines pourraient être moins susceptibles d'interagir négativement avec la Société d'aide à l'enfance. Les enfants ont tendance à mieux réussir à l'école s'il y a moins de stress dans leur famille, nécessitant donc l'allocation de moins de ressources à l'éducation spécialisée. Ce type de données nous permet d'en savoir davantage sur le fonctionnement des familles et d'estimer les coûts excédentaires imposés par la pauvreté sur nos autres programmes sociaux. Par exemple, quelle part de notre budget de santé est utilisée pour remédier aux conséquences de la pauvreté plutôt que de la malchance ou d'une mauvaise hérédité? Changer notre investissement dès le départ pour lutter contre la pauvreté grâce au RBG pourrait conduire à des économies à long terme.

Si nous pouvons démontrer que la consommation des soins de santé diminue lorsque les familles reçoivent un

RBG, il s'agira là d'un autre avantage du programme. Mais il n'est pas essentiel de le prouver pour justifier l'élaboration d'un RBG; il est suffisant de démontrer que l'ampleur et la profondeur de la pauvreté sont réduites parce que cela est l'objectif fondamental d'un RBG. En outre, même si les frais des services de santé sont réduits par un RBG, ces dollars ne peuvent pas être redistribués pour financer les coûts initiaux du programme. C'est-à-dire qu'avec l'introduction d'un RBG, on pourrait s'attendre à ce que le taux d'augmentation des coûts de soins de santé ralentisse. De même, si les familles subissent moins de stress, on pourrait s'attendre à une diminution par rapport à la demande de services auprès de la Société d'aide à l'enfance. Paradoxalement, on pourrait voir une augmentation de la demande de programmes de formation à l'emploi. L'étude des données administratives systématiquement recueillies fournira plus d'information sur la relation entre le RBG et les autres programmes sociaux qui offrent des services aux Canadiennes et Canadiens.

Si l'objectif fondamental d'un RBG est de réduire l'ampleur et la profondeur de la pauvreté, l'objectif fondamental d'une expérience RBG aurait deux volets. D'abord, celle-ci doit démontrer que le RBG a effectivement réduit l'ampleur et la profondeur de la pauvreté. (Et, tel qu'on l'a soutenu ci-dessus, l'expérience pourrait fournir des données supplémentaires sur les effets secondaires.) Deuxièmement, une expérience RBG doit, dans la mesure du possible, répondre aux préoccupations des décideurs de politiques et du public par rapport aux conséquences imprévues du RBG.

Une expérience du RBG peut déterminer comment les comportements des différents groupes de population active peuvent changer à mesure qu'évolue la conception d'un RBG.

Certaines personnes craignent que l'introduction d'un RBG découragera les gens de travailler²¹. D'autres soutiennent que même si cet effet n'est pas universel, certains groupes démographiques (comme les jeunes) pourront choisir de travailler moins. Encore d'autres suggèrent que ce n'est pas le RBG, mais plutôt la façon dont il est élaboré qui peut encourager les gens à travailler plus ou moins. Plus particulièrement,

ces derniers suggèrent que si le RBG est ciblé de façon à réduire l'allocation à mesure que le revenu augmente, cela pourrait amener les gens à travailler moins d'heures afin de maximiser leurs prestations. Les expériences d'impôt négatif sur le revenu avaient été conçues précisément pour répondre à ces questions, et dans l'ensemble, les résultats ont démontré que les principaux soutiens de famille (le plus souvent des hommes) changeaient très peu leurs habitudes de travail, alors que les soutiens de famille secondaires (habituellement des femmes mariées) réduisaient un peu plus leur nombre d'heures de travail (Hum et Simpson, 1993 : 448). Il est possible que les réponses des femmes soient un artefact des années 1970, lorsque de nombreuses femmes ne faisaient que commencer à s'intégrer au marché du travail et que plusieurs avaient encore des emplois à temps partiel et à faible revenu. Les effets auraient-ils autant d'ampleur aujourd'hui, alors que plus de familles dépendent de deux travailleurs à temps plein? Les adolescents auraient réduit considérablement leurs heures de travail. Une nouvelle analyse des résultats de Dauphin offre l'explication suivante : au lieu de quitter l'école à seize ans pour devenir financièrement autonomes, les jeunes hommes étaient plus enclins à demeurer à l'école un peu plus longtemps et à obtenir leur diplôme (Forget, 2011a). Imaginons les possibilités de vie pour les jeunes hommes qui obtenaient leur diplôme secondaire au milieu des années 1970 en comparaison à ceux qui quittaient l'école plus tôt pour décrocher un emploi manufacturier ou agricole - des emplois qui ont largement disparu au cours des dernières décennies.

Une nouvelle expérience est une occasion pour mettre à l'essai divers concepts et pour étudier comment les comportements de travail changent selon les différents groupes de population, et comment ces comportements auraient changé au cours des quarante dernières années. Par exemple, les gens qui se trouvent au début ou à la fin de leur vie de salarié seraient plus enclins à réduire leur montant de travail lorsqu'ils reçoivent un RBG comparativement aux gens qui sont au sommet de leur vie active. Il est possible que les femmes et les hommes réagissent différemment, tout comme les membres de différents types de famille. La plupart des preuves que nous avons amassées suggèrent qu'en général, l'effet sur le travail serait probablement très minime²². L'expérience nous indiquera l'importance de cet effet.

QUELS SONT LES PRINCIPES DE CONCEPTION QUI ORIENTENT UN REVENU DE BASE GARANTI AU CANADA?

Les détails comptent, et il est impossible d'argumenter pour ou contre le RBG sans savoir comment, exactement, il sera élaboré. Plusieurs principes de conception sont explorés dans le document de travail de Segal et, même maintenant, sont toujours discutés partout en Ontario parmi les communautés d'intérêts (Segal, 2016). Dans cette section, nous explorons une version du RBG qui correspond au document de travail de Segal ainsi qu'à la conception de Mincome.

Le RBG devrait être ciblé et le soutien devrait être retiré graduellement à mesure qu'augmente le revenu.

En théorie, il existe deux variantes du RBG. Avec la première, qu'on appelle parfois « démogrant », tout le monde reçoit le même RBG peu importe leurs circonstances. C'est cette variante qui est actuellement à l'essai en Finlande, dans les Pays-Bas et à Oakland, mais un démogrant n'a jamais été envisagé sérieusement au Canada. Un RBG serait plutôt censé fonctionner comme un crédit d'impôt remboursable, tout comme l'Allocation canadienne pour enfants. Les familles n'ayant aucun autre revenu recevraient le montant maximal. À mesure qu'augmenterait le revenu provenant d'autres sources, la prestation serait réduite, mais à un montant moins proportionnel. Cette version est parfois désignée sous le nom d'impôt négatif sur le revenu, ce qui peut porter à confusion, car il peut, mais pas forcément, être géré sous le système d'impôts. Celle-ci est la version qui aurait été mise à l'essai partout en Amérique du Nord dans les années 1970.

Cela a permis de constater qu'on doit décider de deux choses lorsqu'on introduit un RBG : quel devrait être le montant maximal de la prestation, et à quelle vitesse ce montant devrait-il être réduit à mesure qu'augmente le revenu? Le taux de récupération fiscale détermine la rapidité avec laquelle le montant de la prestation diminue. Plus le taux de récupération fiscale sera élevé, et plus le revenu de base garanti sera orienté vers les bénéficiaires à revenu faible. Plus le taux de récupération fiscale sera bas, et plus la proportion de la population recevant au moins certaines prestations sera élevée.

L'Allocation canadienne pour enfants aurait un taux de récupération fiscale relativement bas, de sorte que quelque 90 pour cent des familles canadiennes ayant

des enfants à charge reçoivent au moins certaines prestations. Certains croient qu'un programme recevra davantage de soutien politique si plusieurs personnes reçoivent une prestation que s'il était plus ciblé.

Les taux de récupération fiscale sont également importants, car ils représentent l'un des facteurs pouvant influencer si les gens recevant un RBG choisissent de travailler et si oui, combien d'heures. Si l'emploi est une préoccupation importante, on préférera alors les taux de récupération fiscale. Il ne faut toutefois pas oublier que des facteurs autres que les taux d'impôts peuvent influencer sur le choix des gens à travailler et sur le montant d'heures qu'ils le font.

Le RBG devrait être destiné aux adultes de 18 à 64 ans.

La pauvreté existe dans tous les groupes d'âge au Canada, mais les adultes célibataires sans enfants reçoivent le moins de soutien dans le cadre des programmes actuels. Les citoyens de 65 ans et plus peuvent dépendre de la SV et du SRG, et ces programmes sont bien conçus pour répondre aux besoins des aînés. Les familles, quant à elles, reçoivent l'ACE pour leurs enfants de moins de 18 ans. Dans ce modèle, le RBG est surtout conçu pour remplacer l'aide au revenu ainsi que la partie du remplacement du revenu de la prestation d'invalidité - soit Ontario au travail (OT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

L'unité prestataire est soit l'individu ou la famille qu'on utilise pour les fins de calcul du montant de la prestation. Cela diffère de la décision déterminant quel membre de la famille devrait recevoir la prestation. Au Canada, nous payons des impôts individuels, mais souvent, comme dans le cas de l'Allocation

canadienne pour enfants, le montant de la prestation dépend du revenu familial.

Si l'unité prestataire choisie est un individu, celui-ci reçoit la même prestation, peu importe la composition de la famille avec laquelle il habite. L'avantage de ce programme est qu'il ne crée aucun effet incitatif ou dissuasif pour le mariage et qu'il n'est aucunement nécessaire d'avoir une bureaucratie qui détermine si les individus habitant dans un même foyer font partie d'un arrangement familial. Ceci pourrait aider à autonomiser des individus dans des mariages insatisfaisants, car ils pourront partir à tout moment sans aucune répercussion monétaire. On pourrait alors s'attendre à une diminution du stress et même de la violence familiale.

Si la famille (soit les requérants, les conjoints ou partenaires et leurs personnes à charge) est choisie comme unité prestataire comme tel est le cas pour l'Allocation canadienne pour enfants, les versements à la famille sont généralement un peu moindres qu'ils le seraient pour le même nombre d'individus seuls. Ceci est censé refléter les coûts supplémentaires associés à la vie seule, car les familles vivant ensemble bénéficient de certaines économies d'échelle. Nourrir et loger deux personnes coûte moins de deux fois plus cher que pour une personne seule. La décision concernant les critères pour définir l'unité prestataire influera sur le coût global du programme.

...Les paiements à une famille sont généralement un peu moins qu'ils ne le seraient pour même nombre de personnes seules...

Le compromis que les décideurs de politiques doivent envisager se situe entre les coûts du programme, qui seront plus élevés si l'individu est désigné comme unité prestataire, et les coûts supplémentaires suscités par une cohorte d'administrateurs obligés de documenter les arrangements familiaux si la famille est choisie comme unité prestataire. L'intrusion au sein des décisions privées est un coût non monétaire qu'on ne doit pas négliger.

Le RBG ne devrait pas empirer la situation des personnes qui dépendent des programmes de soutien du revenu actuels.

Ce principe concorde avec l'objectif fondamental du RBG, soit qu'il a été conçu pour améliorer le bien-être matériel. Certaines personnes en bénéficieront plus que d'autres, tel qu'avec n'importe quel programme de soutien du revenu, et le revenu de certains individus se trouvant à l'extérieur de la population cible ne sera aucunement affecté de façon directe. En principe, la situation de quiconque reçoit un RBG devrait être au moins aussi confortable que sous les programmes existants. En pratique, ceci implique la conception soignée d'un projet pilote assurant qu'il n'y aura aucune conséquence involontaire découlant de la façon dont un RBG interagit avec d'autres programmes.

Les coûts d'un RBG devraient être attribués à ceux qui ont la plus grande capacité à supporter le fardeau.

Cependant, il est inévitable que la situation de certains individus dans la société soit empirée. S'il y a des coûts initiaux associés à un programme RBG, il faut alors que quelqu'un paie la facture. Les impôts sur le revenu des particuliers ou sur les sociétés, les taxes de vente ou encore quelque combinaison de ceux-ci doivent générer suffisamment de revenus pour financer le programme, ou alors les programmes existants devront être éliminés et leurs fonds réaffectés. Par exemple, si le RBG a été conçu pour remplacer l'aide au revenu, cela pourrait générer au moins 15 milliards de dollars partout au Canada. Cependant, si le RBG attribue des montants plus élevés à un plus grand nombre d'individus que les programmes d'aide au revenu actuels, cela coûtera alors plus cher que ces derniers.

Le RBG entraînera un coût net qui devra être payé soit : en éliminant ou en restructurant d'autres programmes de soutien du revenu; en augmentant une ou plusieurs autres taxes; ou en effectuant une combinaison de ces options. Si les taxes doivent être augmentées, il faudra bien veiller à ce que le fardeau fiscal soit imposé à ceux qui ont la plus grande capacité de le supporter, à savoir les contribuables à revenu élevé. Si les programmes ou les dépenses fiscales doivent être restructurés ou éliminés, l'effet net devrait être d'assurer que ceux qui ont la plus grande capacité à supporter le fardeau le fassent.

Dans ce pays, nous augmentons les recettes fiscales de diverses façons. Le gouvernement fédéral a la plus grande capacité d'imposition. Nous devons réaffirmer les principes de la progressivité dans notre système fiscal de façon plus générale, et l'introduction d'un RBG pourrait être une bonne raison de commencer la tâche.

Les soutiens supplémentaires devraient dépendre du niveau plutôt que de la source du revenu.

Certaines bénéficiaires actuels d'EO ou du POSPH reçoivent des prestations supplémentaires telles que l'assurance-médicaments. Ces programmes devraient être restructurés de sorte que l'admissibilité dépende du niveau de revenu familial plutôt que de sa source, comme c'est le cas dans d'autres provinces²³. C'est-à-dire que les travailleurs à faible revenu devraient avoir accès aux mêmes programmes que les familles qui reçoivent des prestations grâce à des programmes de soutien du revenu. Si ces programmes sont nécessaires pour contrebalancer les effets de la pauvreté, ils devraient alors être plus facilement disponibles. Une telle décision aurait aussi l'effet positif de ne pas décourager les gens de devenir autonomes.

Le RBG ne devrait pas être perçu comme un remplacement pour tous les autres programmes sociaux.

Le RBG est conçu pour réduire l'ampleur et la profondeur de la pauvreté. Conséquemment, il n'est pas logique d'éliminer d'autres programmes sociaux qui auraient des objectifs plus spécifiques, tels que les soins de santé, la formation à l'emploi, les services de garde subventionnés et ainsi de suite. L'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada sont autofinancés et servent à des fins très précises dans l'économie, soit l'assurance contre la perte d'emploi à court terme et l'épargne en vue de la retraite, par exemple. Il n'y a aucune raison d'éliminer ces programmes. D'autre part, OT et le POSPH sont des programmes de soutien du revenu qui peuvent être intégrés au RBG, tout comme divers crédits d'impôt remboursables provinciaux et fédéraux tels que le crédit pour TPS et la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT).

Certains critiques du RBG suggèrent, avec raison, que ce programme ne peut résoudre tous les problèmes sociaux (Mendelson, 2016; Yalnizyan, 2016). Toutefois, cette critique devrait être portée contre tout programme social. Certaines personnes à faible revenu ont un manque de littératie financière et pourraient même ne pas avoir de compte bancaire. Certaines personnes n'ont pas la capacité de prendre des décisions rationnelles, soit à cause de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, d'analphabétisme ou pour d'autres raisons. Certaines personnes sont sans-abri et, sans adresse fixe, il peut être difficile de les contacter avec un RBG. Ceux-ci représentent de véritables défis qu'il faudrait relever, mais les programmes de soutien du revenu tels que OT pourraient être confrontés à ces mêmes problèmes. Mais aucun de ces défis ne constitue une raison valable pour échapper aux innovations nécessaires des programmes.

COMBIEN COÛTERA LE RBG?

Plusieurs personnes ont tenté d'estimer le coût d'un RBG pour le Canada, mais ce montant dépendra de la façon dont le programme sera structuré. La plupart des estimations de coûts sont fondées sur des suppositions très différentes de celles indiquées ci-dessus. Ces estimations de coûts se répartissent en trois catégories.

Les estimations de coûts les plus simples et les moins utiles sont fondées sur le principe selon lequel chaque individu au Canada recevra le même montant d'argent et que celui-ci ne sera jamais récupéré par le système fiscal. Le coût devient alors le montant multiplié par 36 millions. Si 36 millions de Canadiennes et Canadiens recevaient chacun seulement 1000 \$, cela coûterait 36 milliards de dollars pour administrer un RBG tout à fait inadéquat!

Les estimations plus sérieuses sont celles qui tentent de démontrer comment l'augmentation des prestations ou la réduction du taux de récupération fiscale mèneraient à une hausse des coûts initiaux du programme. Ceux-ci sont habituellement fondés sur une feuille de calcul électronique quelconque qui permet aux gens de varier les paramètres et de voir les conséquences pour eux-mêmes. Il s'agit d'un exercice conceptuel utile, mais qui est limité parce que : les programmes ciblent rarement des groupes de population spécifiques; on ne considère pas quels programmes pourraient être intégrés à un RBG ou remplacés par celui-ci; et il n'y a aucun calcul des coûts nets. Au mieux, leurs structures sont simplistes et au pire, elles sont fondamentalement trompeuses.

Les exercices d'établissement des coûts qu'il faudrait prendre au sérieux sont ceux qui sont fondés sur la Base de données et Modèle de

simulation de politiques sociales (BD/MSPS), soit le modèle de microsimulation habituellement utilisé par divers ordres gouvernementaux pour calculer les coûts du budget. Par exemple, David McDonald a entrepris la tâche herculéenne d'établir les coûts de diverses conceptions du RBG selon cette méthodologie et il le fait très soigneusement²⁴. Aucune de ses conceptions ne ressemble à celles proposées par Hugh Segal, dont les principes sont décrits ci-dessus, mais ses estimations de coûts sont raisonnables (contrairement à celles qui auraient reçu plus d'attention). Robin Boadway, Katherine Cuff et Kourtney Koebel ont fait un exercice d'établissement des coûts semblable, et encore une fois les coûts prévus ressemblent à ceux qui sont associés à d'autres programmes importants (Boadway, Cuff et Koebel, 2016). En utilisant la même méthodologie pour établir les coûts, Harvey Stevens et Wayne Simpson ont élaboré un programme beaucoup plus restreint, produisant un RBG qui n'aurait aucune incidence sur les recettes en rendant remboursables certains crédits d'impôt non remboursables et en éliminant d'autres (Stevens et Simpson, 2016). Dans chaque cas, le lien entre les coûts d'un RBG et son élaboration devient très clair.

On doit garder à l'esprit certains facteurs lorsqu'on évalue ces estimations de coûts. D'abord, les coûts sont très vulnérables aux décisions qui sont prises par rapport aux niveaux de prestation, à la population ciblée, à la définition de l'unité prestataire et surtout au taux de récupération fiscale. La restriction du programme aux personnes âgées de 18 à 64 ans réduirait considérablement ses coûts, de même que l'augmentation du taux de récupération fiscale de 35 à 50 pour cent. Deuxièmement, OT et le POSPH (ainsi que leurs homologues ailleurs dans le pays) coûtent actuellement plus de 15 milliards de dollars par année aux contribuables canadiens. Si ces

programmes sont destinés à être remplacés par un RBG, on devrait alors soustraire à sa facture ces 15 milliards de dollars qui ne seront plus nécessaires pour les programmes existants de soutien du revenu. Finalement, et surtout, aucun des exercices d'établissement des coûts n'aurait considéré les réactions comportementales des Canadiennes et Canadiens à ce programme. Si un RBG réduit l'incitation à travailler et que, conséquemment, un plus grand nombre de personnes que ce qu'on avait anticipé ont recours au programme, les coûts seront beaucoup plus élevés que ce qui avait été prévu dans les calculs. Si, comme il est plus probable, la plupart des gens démontrent peu de réactions comportementales, les coûts seront alors beaucoup plus modestes. La réaction comportementale est un élément que nous ne pouvons connaître sans avoir les résultats de l'expérience proposée.

Un programme conçu selon le modèle Segal, avec un niveau de prestation établi à 75 pour cent selon la Mesure de faible revenu et un taux de récupération fiscale de 50 pour cent sur le revenu gagné²⁵, qui ne suppose aucune réaction comportementale et qui cible les personnes de 18 à 64 ans, coûtera environ 30 milliards de dollars par année moins les 15 milliards que coûte actuellement l'aide au revenu. Un coût net de 15 milliards de dollars annuellement est non seulement réalisable, mais représente environ 5 pour cent des dépenses du gouvernement fédéral et un montant beaucoup moindre que ce que nous consacrons actuellement aux prestations aux aînés. Nous avons les moyens si nous choisissons de le payer.



HISTOIRES VÉCUES

Les lacunes en matière de politiques qui peuvent être comblées par le RBG sont plus évidentes lorsque nous écoutons les histoires vécues de la façon dont les gens interagissent avec le système, mais les défis réels de tout programme de soutien du revenu sont tout aussi évidents. Il y a d'importantes décisions à prendre et d'importants compromis à considérer.

L'une des questions les plus controversées auxquelles seront confrontés les décideurs de politiques sera de savoir si les individus possédant des actifs devraient avoir accès au RBG. La capacité des gens à participer à l'économie dépend à la fois de leurs revenus et de leurs richesses ou de leurs actifs. De nombreuses personnes ayant peu de revenus salariaux possèdent des richesses considérables. L'équité exigerait qu'un RBG soit réduit pour les gens ayant des actifs tout comme pour ceux ayant des revenus plus élevés. Cependant, ce n'est pas si simple. Les actifs financiers détenus en dehors des comptes enregistrés génèrent typiquement des revenus, ce qui réduit le montant reçu comme s'il s'agissait de revenus du travail. L'évaluation des actifs est une tentative pour prendre en compte les actifs détenus dans des comptes enregistrés tels que les REER, les REEE et les CELI qui offrent un traitement fiscal spécial, ainsi que les avantages non répartis dans les entreprises et les actifs réels tels que les véhicules et l'immobilier.



Jusqu'à il y a trois ans, Carl était vendeur pour une société pharmaceutique et il gagnait un excellent salaire, principalement sous forme de commissions. Économe, il avait accumulé un important portefeuille de retraite. Des entreprises concurrentes cherchaient régulièrement à le recruter, mais il est resté fidèle à l'entreprise qui l'avait bien traité. Il y a trois ans, il y a eu une réorganisation du secteur industriel et son entreprise a été achetée par ses concurrents. Carl a reçu un paiement forfaitaire qu'il a déposé dans son compte de retraite, et il a immédiatement accepté un contrat d'un an que lui a offert le même cabinet. En trois mois, à l'âge de 52 ans, il a été diagnostiqué d'un lymphome et a dû prendre un congé d'invalidité de longue durée. Son contrat a pris fin pendant ses traitements. Lorsqu'il a fini sa radiothérapie, sa compagnie d'assurance invalidité l'a prononcé suffisamment guéri pour retourner

au travail. À 53 ans, il était maintenant sans emploi dans une industrie où les travailleurs en place se connaissent bien. Le réseau qu'il avait développé au fil des ans consistait de gens qui étaient bien au courant de son diagnostic de cancer. Ceux qui l'avaient sollicité dans le passé ont sympathisé sur sa santé, mais hésitaient à embaucher quelqu'un de son âge qui avait été diagnostiqué d'un cancer. Carl affirme qu'il a de la chance, car il possède des actifs que beaucoup d'autres n'ont pas. Mais les fonds économisés pour une retraite qu'il s'attendait à commencer à l'âge de 65 ans ne sont pas du tout suffisants pour payer une retraite à 53 ans. Après 30 ans dans la même industrie, quelles autres perspectives d'emploi peut-il retrouver ailleurs? Devrait-il être obligé de dépenser toutes ses économies et de vendre sa maison avant de recevoir le revenu de base?



Il s'agit là d'une question politique difficile pour n'importe quel gouvernement. Les actifs détenus dans des comptes enregistrés tels que les REER et les CELI ont un traitement fiscal spécial parce qu'une décision sociale a été prise pour encourager les économies à long terme. Les REEE encouragent les économies pour les études. Une personne qui bénéficie d'un RBG ne devrait-elle pas aussi avoir la possibilité de faire des économies pour sa retraite ou pour les études de ses enfants?

Comment devrions-nous tenir compte de l'immobilier et des biens réels comme les véhicules? La plupart des programmes d'aide au revenu ont augmenté la limite des actifs afin de permettre la possession de véhicules modestes (au moins), et peu de gens sont obligés à quitter le foyer familial quand ils ont besoin d'aide au revenu. Mais où doit-on tracer la ligne? Toute compétence qui introduit un revenu de base garanti sera confrontée à des opinions très divergentes. Ce qui semble évident pour certains peut sembler beaucoup trop généreux pour d'autres.



De retour à Hamilton l'an dernier après avoir habité au Japon pendant vingt ans, je viens de vendre mon condo et je pars à nouveau. Je ne m'attendais pas à voir les niveaux de chômage, de toxicomanie et de pauvreté tels que ceux que j'ai vus et vécus. Mon copain et moi avons tous les deux environ 50 ans et nous n'avons aucune personne à charge. J'ai cessé de chercher un emploi après dix mois. (Je subsistais grâce à un prêt participatif). Mon copain a un casier judiciaire et il a honte de divulguer cette information. Il reçoit moins de 1000 \$ du POSPH, loue une chambre pour 400 \$ par mois et vit parmi des consommateurs de drogues. Je l'ai entendu plusieurs fois pleurer au téléphone à cause de sa faim et de sa situation. J'ai pensé faire un appel anonyme à la police à propos des consommateurs de drogues, mais où iront-ils? La prison est surpeuplée et il n'y a pas assez de places en réhabilitation. Et que feraient-ils après leur sortie? Un revenu minimum garanti aiderait les gens à s'inquiéter moins, à avoir confiance, à se payer une licence ou une formation par exemple, et à ne plus se sentir comme des rejetés de la société. Si l'Ontario choisit une ville pour un projet pilote, j'espère que ce sera Hamilton.

Les entrepreneurs sont l'un des groupes qui pourraient bénéficier le plus d'un revenu de base garanti. Nous vivons dans une société qui valorise beaucoup l'entrepreneuriat, mais quinze pour cent des nouvelles entreprises font faillite au cours de leur première année et la moitié ne survivront pas plus de cinq ans, souvent parce qu'elles sont sous-capitalisées²⁶. Tout revenu généré est typiquement réinvesti dans l'entreprise au cours de ses premières années ou encore détenu sous forme de bénéfices non répartis pour des investissements futurs, car les petites entreprises éprouvent souvent des difficultés à emprunter de l'argent. De tels actifs devraient-ils réduire le droit d'un entrepreneur à un RBG, même si ce dernier pourrait faire la différence entre la faillite et la survie du type de petite entreprise qui emploie la plupart des Canadiens? Voulons-nous encourager le travail indépendant et l'entrepreneuriat? Mincome avait des évaluations des actifs (relativement généreux) et le plafonnement pour les fermiers (mais pas pour les autres entrepreneurs) était de 20 000 \$.

Par contre, l'argent est déjà attribué à des gens qui n'en ont pas besoin, comme mon ex-amie qui possède un immobilier de 2 millions de dollars et qui reçoit de « l'aide sociale » depuis dix ans par le biais de ses enfants parce qu'elle « ne veut pas un boulot misérable qui paie 40 000 \$ par année ». Elle reçoit de l'aide de sa famille, elle voyage, elle mange dans des restaurants, etc. Ou encore, mon neveu qui gagne 100 000 \$ par année a emmené sa famille de cinq personnes en vacances à l'étranger deux fois en un an, reçoit une petite somme pour ses trois enfants chaque mois et m'a demandé de lui prêter 40 \$.

Je ne suis pas d'accord que les programmes qui sont maintenant en place aident les gens qui en ont vraiment besoin. Donner de l'argent aux « nantis » parce que le gouvernement croit qu'ils dépenseront davantage et qu'ils stimuleront l'économie (et qu'ils s'endetteront encore plus) alors que d'autres crèvent de faim, c'est bizarre et corrompu. On ne crée pas une société plus juste, on crée de l'animosité.

Si on introduit un revenu minimum garanti, j'espère que les biens, y compris la résidence principale et les véhicules, seront pris en compte. – I. McNally





J'avais 19 ans quand Mincome a été introduit à Dauphin, au Manitoba, et mon mari avait quelques années de plus que moi. Nous avons toujours travaillé tous les deux - moi dans le commerce de détail et mon mari dans la construction saisonnière. Mincome offrait un coup de main et nous avons pu faire des économies pour un versement initial modeste pour l'achat d'une petite maison. Nous n'avons jamais eu de difficulté à mettre du pain sur la table. C'était une bonne époque à Dauphin. Les rues étaient remplies de monde et il y avait toujours des gens qui s'arrêtaient pour prendre une bière avant de rentrer chez eux après le travail.

Nous avons emprunté de l'argent de notre famille et nous avons décidé d'ouvrir un petit magasin de disques. L'entreprise a pu couvrir ses propres frais, mais nous ne pouvions pas nous payer nous-mêmes. Nous étions heureux que Mincome soit là pour nous aider. Quand Mincome a pris fin, notre entreprise a commencé à avoir des soucis. Les gens n'avaient tout simplement pas d'argent à dépenser. En 1979, je pense, nous avons fermé le magasin et nous avons quitté la ville. -- Joyce



D'un autre côté, voulons-nous utiliser les fonds limités du soutien du revenu pour soutenir des entreprises qui ne sont pas viables? L'entrepreneuriat est-il tellement important que nous devrions continuer de soutenir une entreprise qui, selon un test de marché, devrait fermer ses portes?

Les mêmes questions pourraient être posées aux entrepreneurs sociaux qui utilisent des principes commerciaux pour aborder un problème d'intérêt social, comme la liaison entre les personnes sans emploi et les entreprises ou les perspectives d'emploi, ou la fourniture d'énergie « verte », ou encore la formation à l'emploi des jeunes. Un RBG devrait aider à subventionner la création de ces nouvelles entreprises en les protégeant des forces du marché.

De même, les écrivains et les artistes devraient subventionner leurs gains du marché à l'aide d'un RBG et passer plus de temps à leurs activités créatives. Peu de gens soutiendraient que le marché est une façon raisonnable d'évaluer la valeur sociale de la poésie ou de la musique.

Dans tous ces cas, cependant, nous supprimons la discipline du marché des décisions que prennent les gens par rapport à leur vie. Pour les jeunes surtout, la décision de passer encore une année dans une entreprise en difficulté ou dans un groupe de garage-rock leur permet de remettre à plus tard des décisions difficiles par rapport à leur cheminement de carrière. Cependant, les enfants de familles aisées ont toujours été capables d'explorer différentes voies. Leur RBG provenait de leurs ressources familiales. Un RBG provenant d'une politique sociale est une façon d'aider à égaliser les chances.

L'objectif principal d'un RBG, cependant, est d'assurer que tout le monde a la capacité financière de vivre une vie modeste, mais digne. Dans toutes les provinces, les personnes handicapées reçoivent un soutien du revenu plus élevé dans le cadre du système existant que les individus qui en reçoivent dans le cadre du système général. Mais le soutien aux personnes handicapées actuel répond-il au besoin des prestataires?



J'ai 34 ans et je souffre d'épilepsie. Kira est mon chien dépisteur d'épilepsie. J'ai besoin d'un emploi qui peut non seulement accommoder mes besoins, mais ceux de Kira aussi. Dans le contexte scolaire, il y avait des enfants et des membres du personnel qui étaient allergiques aux chiens, donc je ne pouvais pas travailler dans ces salles de classe.

J'étais une aide-enseignante occasionnelle, ce qui veut dire que je travaillais sur demande. Cela en soi était stressant, car mon horaire était imprévisible. J'acceptais tous les appels que je recevais, car je voulais gagner assez d'argent pour vivre seule, mais en réalité, travailler une semaine entière était trop dur pour ma santé physique, ce qui a mené au stress et éventuellement à des problèmes de santé mentale. J'ai éventuellement démissionné de ce poste.

Depuis que j'ai retrouvé la forme, je passe du temps à chercher dans les journaux pour me trouver un emploi convenable, mais j'ai des limites; par exemple, je ne peux pas conduire, ce qui réduit beaucoup mes possibilités ainsi que mes lieux de travail - j'ai besoin d'un emploi à proximité des transports publics. Je ne peux pas travailler pendant de longues heures ou dans les chaleurs extrêmes... tout ce que je voyais était des choses que je ne pourrais pas faire, même si je pensais pouvoir les faire. J'aimerais bien que mes crises d'épilepsie soient maîtrisées, mais elles ne le sont pas. -- Amanda



Les programmes de soutien aux personnes handicapées, qui varient d'une province à l'autre, comprennent typiquement plusieurs composantes, dont certaines sont conçues pour aider les gens qui cherchent un emploi ou une formation, ou pour leur fournir des formes particulières d'assistance personnelle ou de dispositifs médicaux. Une autre composante est le soutien du revenu qui, dans la plupart des provinces, est un peu plus élevé que l'aide au revenu pour ceux et celles qui ne sont pas admissibles au programme de soutien aux personnes handicapées. Bien que ces gens aient besoin de programmes spécifiques de soutien pour les dispositifs médicaux, l'assistance personnelle et ainsi de suite, on pourrait avancer de bons arguments pour l'intégration du soutien du revenu dans un RBG, comme tel est le cas de l'aide au revenu pour les personnes qui ne sont pas handicapées.

Les programmes existants, qui exigent que les gens soient admissibles selon des critères

financiers et médicaux, créent des obstacles considérables à l'admissibilité. On demande aux professionnels de la santé de remplir des formulaires et d'y inclure une description détaillée des conditions médicales du patient et de leurs répercussions pour son autonomie en matière de santé et sa participation à la communauté et au milieu de travail. Il est particulièrement difficile d'utiliser ces formulaires pour documenter les problèmes de santé mentale, et l'approbation d'un candidat dépend souvent de la compétence du professionnel de la santé ainsi que de la nature du trouble mental. Il existe, bien sûr, un processus d'appel. Les personnes qui ne sont pas admissibles doivent se présenter à nouveau plus tard afin que les membres du personnel du programme puissent déterminer si la condition médicale a changé. Il y a aussi des examens périodiques au cours desquels les prestataires sont invités à rencontrer un agent ou une agente d'aide sociale. Le système est épuisant sur le plan émotionnel, même pour ceux qui sont admissibles.



Quant au processus d'approbation pour recevoir les prestations du POSPH, à quel point les gens doivent-ils se sentir mal? Ce système doit changer. Ils vont fouiller très loin dans votre vie personnelle pour voir si vous êtes admissible, et plus tard ils réexaminent votre dossier comme si votre handicap allait disparaître. Je reçois 928 \$ par mois, ce qui comprend une prestation de 78 \$ pour mon chien d'assistance.

Je suis aussi sur la liste de logements à loyer indexé sur le revenu depuis 12 ans. Je comprends que tout le monde a besoin d'un endroit où vivre et pour le moment j'ai cela chez mes parents. Par contre, en quelque sorte, ne pas pouvoir vivre seule m'enlève la chance d'être autonome. -- Amanda



Le processus est encore plus démoralisant pour les nombreuses personnes ayant des handicaps invisibles. Se voyant souvent refuser le soutien aux personnes handicapées parce qu'ils ne peuvent pas démontrer leur incapacité à travailler, ces individus sont tout de même aux prises avec les exigences du milieu de travail. Même les emplois peu rémunérés leur imposent souvent une plus grande exigence de conformité que ce qu'ils peuvent tolérer.

À mesure que le marché du travail devient plus difficile, il y a de moins en moins de place pour la non-conformité. Les compétences générales qui sont difficiles à énumérer et à documenter deviennent des exigences impossibles pour certains. Shaun Loney, un entrepreneur social de Winnipeg, reconnaît les nombreux obstacles à l'emploi auxquels sont confrontés les

Canadiennes et Canadiens à faible revenu. Il embauche des personnes qui sont souvent jugées inaptes à l'emploi et les met au travail dans tous les domaines, du contrôle des punaises de lits dans les logements sociaux, à la nouvelle technologie de l'énergie verte. Se concentrant principalement sur les travailleurs et travailleuses de la communauté autochtone, il s'attaque d'abord aux obstacles comme les antécédents criminels, le manque d'éducation formelle et les problèmes de toxicomanie, pour ensuite former les personnes vulnérables au chômage dans les nouvelles méthodes de l'énergie verte telles que l'énergie solaire, la modernisation des maisons et le développement de l'infrastructure géothermique. Un RBG très modeste, selon Shaun, ferait toute une différence pour ses employés.



J'ai rassemblé un groupe de mes collègues ici au centre d'entreprise sociale — des gens qui autrefois avaient été impliqués dans le commerce de drogues — et je leur ai demandé : 'Auriez-vous été impliqués dans le trafic de drogues si vous aviez eu une bonne source de revenus?' Et leur réponse était un 'non' retentissant », affirme Loney. « On ne vend pas de la drogue parce qu'on aime ça, on vend de la drogue pour faire de l'argent, et quand on a un revenu, on ne le fait pas. – Shaun Loney



Le monde n'est pas binaire et il y a beaucoup de gens qui peinent à trouver et à garder un emploi même s'ils ne sont pas admissibles au soutien aux personnes handicapées. Même les personnes qui sont admissibles ne sont pas forcément bien traitées au cours du processus. L'élimination de la barrière entre l'aide au revenu pour les personnes handicapées et pour tous les autres contribuerait dans une certaine mesure à l'intégration complète des gens ayant un handicap. Cependant, le système actuel offre plus d'argent aux individus qui sont admissibles au soutien du revenu dans le cadre du programme pour les personnes handicapées qu'à d'autres personnes, et l'élimination de cet écart ne sera pas sans controverse.

CONCLUSION

À l'heure actuelle, le Canada aurait besoin d'un RBG, car le marché du travail devient de plus en plus précaire, entraînant une plus grande insécurité financière. Nous avons besoin d'un RBG parce que nos politiques sociales ont été élaborées à une époque où il était plus facile de distinguer entre la population en âge de travailler et la population à la retraite, handicapée, étudiante, en chômage temporaire, en chômage à long terme et hors du milieu de travail. À mesure que ces catégories deviennent de plus en plus floues, un plus grand nombre de gens se retrouvent laissés pour compte. Nous avons besoin d'un RBG parce que les programmes sociaux qui autrefois étaient offerts dans le cadre de nos emplois dans des milieux syndiqués ne sont plus accessibles pour plusieurs Canadiennes et Canadiens.

Il serait relativement facile de mettre en œuvre un RBG dans une nouvelle société n'ayant aucun programme social en place. C'est peut-être pour cette raison que les RBG sont si attrayants dans de nombreux pays à faible revenu; ceux-ci peuvent contourner toutes les erreurs et les rigidités que nous avons consolidées dans nos programmes existants. Cependant, nous sommes confrontés à la tâche très difficile de tenter d'intégrer le RBG à tous nos programmes sociaux existants. Nous devons décider lesquels il faut modifier et lesquels fourniront des soutiens qui doivent être maintenus. Ce n'est pas simple, mais c'est nécessaire.

Il est maintenant temps de s'attaquer de front aux défis et aux compromis qui seront nécessaires à la création d'un RBG universel pouvant répondre aux besoins des Canadiennes et Canadiens du 21^e siècle.

Les défis sont réels, mais pas plus que le coût de l'inaction.

Références

- Boadway, Robin, Katherine Cuff et Kourtney Koebel. 2016. « Designing a Basic Income Guarantee for Canada ». Repéré à : <https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/bicn/pages/57/attachments/original/1479097296/bck-basic-income-october-2016.pdf?1479097296>
- Briggs, Alexa, Celia Lee et John Stapleton. 2016. « The Cost of Poverty in Toronto ». Open Policy Ontario. Novembre.
- Brownell, Marni, et al. 2016. « Unconditional Prenatal Income Supplement and Birth Outcomes ». *Obstetrical and Gynecological Survey* 71(10):582-583.
- Cain, Glen C. et Douglas A. Wissoker. 1990. « A Reanalysis of Marital Stability in the Seattle-Denver Income Maintenance Experiment ». *American Journal of Sociology* 95(5): 1235-1269.
- Forget, Evelyn L., Dylan Marando, Tonya Surman et Michael Crawford Urban. 2016. « Pilot Lessons : How to design a Basic Income Pilot Project for Ontario ». Mowat Research #126. Toronto: Mowat Centre. Septembre.
- Forget, Evelyn L., Alexander D. Peden et Stephenson B. Strobel. 2013. « Cash Transfers, Basic Income and Community Building ». *Social Inclusion* 1(2): 84-91.
- Forget, Evelyn L. 2013. « New questions, new data, old interventions : The health effects of a guaranteed annual income ». *Journal of Preventive Medicine* 57(6): 925-928. Repéré à doi:10.1016/j.jpmed.2013.05.029.
- Forget, Evelyn L. 2011a. « The Town With No Poverty: The Health Effects of a Canadian Guaranteed Annual Income Field Experiment ». *Canadian Public Policy* 37(3): 283-305. Repéré à DOI: <http://dx.doi.org/10.3138/cpp.37.3.283>
- Forget, Evelyn L. 2011b. « A Tale of Two Communities: Fighting Poverty in the Great Society (1964-1968) ». *History of Political Economy* 43(1): 199-223. Repéré à doi: 10.1215/00182702-2010-048
- Forget, Evelyn L. 2010. « Abolishing Poverty: The history and significance of the North American Guaranteed Annual Income Social Experiments ». *Storia del pensiero economico*. 2010(1): 5-31.
- Himmelfarb, Alex et Trish Hennessy, édcs. 2016. *Basic Income : Rethinking Social Policy*. Toronto : Canadian Centre for Policy Alternatives. Octobre.
- Hannan, Michael T., Nancy Brandon Tuma et Lyle P. Groeneveld. 1978. « Income and Independence Effects on Marital Dissolution: Results from the Seattle and Denver Income-Maintenance Experiments ». *American Journal of Sociology* 84(3): 611-633.
- Hum, Derek et Wayne Simpson. 1993. « Whatever happened to Canada's guaranteed income project? » *Canadian Public Administration / Administration publique du Canada* 36(3) 442-450. Repéré à doi: 10.1111/j.1754-7121.1993.tb01963.x
- MacDonald, David. 2016. « A Policymaker's Guide to Basic Income ». Toronto: Canadian Centre for Policy Alternatives, Octobre.
- Mendelson, Michael. 2016. « 'Basic Income' or 'Bait and Switch' » Ottawa :Caledon Institute for Social Policy, Octobre.
- Milligan, Kevin. 2015. « Everyone talks about basic income. Here's why they don't implement it ». *The Globe and Mail*. Décembre 12.
- Moynihan, Daniel P. 1973. *The Politics of a Guaranteed Income: The Nixon Administration and the Family Assistance Plan*. New York, Random House.
- Segal, Hugh. 2016. « À la recherche d'une meilleure solution : projet pilote portant sur le revenu de base en Ontario. » Document de travail. Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario. Repéré à <https://www.ontario.ca/fr/page/la-recherche-dune-meilleure-solution-projet-pilote-portant-sur-le-revenu-de-base-en-ontario>
- Stevens, H., Simpson, W. 2016. « Towards a National Universal Guaranteed Basic Income ». Repéré à : https://umanitoba.ca/media/Stevens_Simpson_notes.pdf
- Strobel, Stephenson B. et Evelyn L. Forget. 2015. « Revitalizing poverty reduction and social inclusion ». *Manitoba Law Journal* 37(2): 259-276.
- Yalnizyan, Armine. 2016. « Basic Income? How about Basic Services? » *The Toronto Star*. July 19. Repéré à : <https://www.thestar.com/opinion/commentary/2016/07/19/basic-income-how-about-basic-services.html>
- Zon, Noah. 2016. « Policy Brief: Would a Universal Basic Income reduce poverty? » Maytree Foundation, August.

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sault Ste. Marie et à Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous :

1 (807) 343-8956 info@northernpolicy.ca www.northernpolicy.ca

Recherche connexe

Le revenu de base garanti chez les premières nations: pour une mise en œuvre prudent

Gayle Broad, Ph.D et Jessica Nadjiwon-Smith

Matière à réflexion : Accès à l'alimentation dans le Nord éloigné du Canada

Holly Dillabough

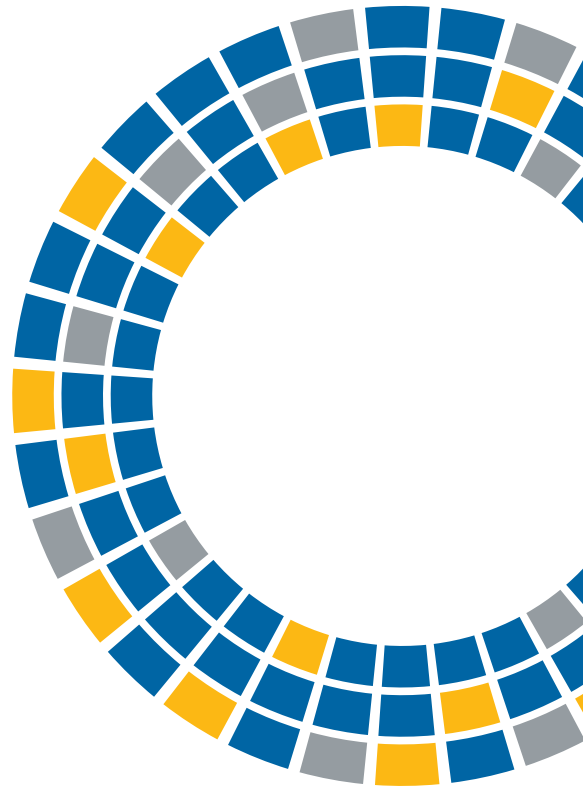
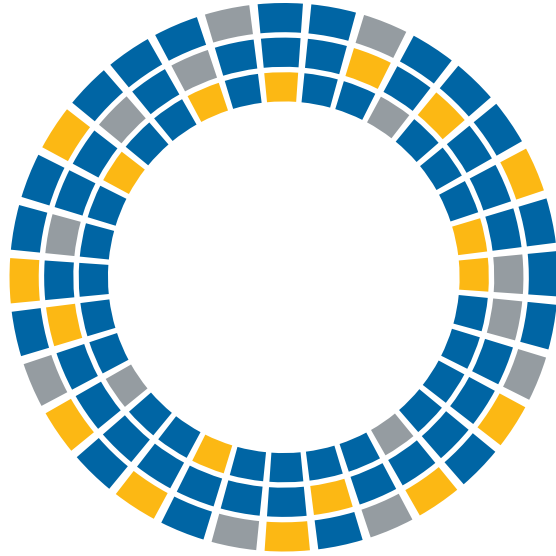
Après la guérison : La sauvegarde des écoles secondaires des Premières Nations de Nishnawbe dans le Nord

Paul W. Bennett

Une stratégie de changement

John A. Hodson et Julian Kitchen





NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca